

Le téléspectateur, fiction de la signalétique

Communication faite dans le cadre des journées d'études Assic "Figures du spectateur", 21 mai 2005. Actes diffusés par l'Assic, Université Paris III.

La signalétique anti-violence du CSA vise à protéger les enfants, et à responsabiliser les familles. Mais cette attention au spectateur et aux enfants ne cacherait-elle pas un déficit de crédibilité structurel de la télévision ? Ainsi, ces mesures de précautions ne feraient que naturaliser le postulat de ses effets et la mutualisation possible de la disponibilité des spectateurs – et masquer la réalité des détournements d'usage dont peut témoigner, notamment, l'espace artistique. Le danger présumé de la télévision conditionne en effet son intérêt politique.

LA TÉLÉVISION, UNE FICTION POLITIQUE ?

Destination des signalétiques officielles

La question de la signalétique anti-violence semble politiquement l'objet d'un large consensus.

Certes, quelques auteurs ont pu protester au nom du respect de l'intégrité de l'œuvre ou d'effets indirects de la diffusion sur la production et donc sur la liberté de création¹. Le contrôle d'une œuvre ne devrait relever que de son auteur.

Cependant, notre espace politique demeure largement construit autour de la notion d'instances de contrôle tierces. Ainsi, quoi de plus souhaitable qu'une instance permettant d'éviter les dérives mercantiles, politiques ou perverses des médias ? D'autant qu'il s'agit de protéger les enfants, dépourvus de responsabilité tant juridique que morale, et de responsabiliser les familles, dont on attend un exercice continu de cette responsabilité.

Mais n'est-ce pas déjà une proposition paradoxale ? Avec Habermas, ne peut-on précisément voir dans le renforcement du contrôle des institutions sur la cellule familiale le déni de son autonomie et donc de sa responsabilité ? L'évolution du droit peut sembler marquer une tentative de faire rentrer des évolutions sociétales, peut-être dues aux médias, dans un cadre politique devenu caduc du fait de cette évolution : face à l'éclatement des structures d'enfermement, les agents des champs dont les bénéfices proviennent de ces institutions tentent de les renforcer, répondraient Foucault et Bourdieu.

En l'occurrence le trait initial de ces structures, la construction et la séparation des classes d'âges, serait adéquat dans le cas des processus d'apprentissage de l'écrit mais inadéquat dans celui de l'audiovisuel : un enfant peut précisément accéder à n'importe quel programme, d'où l'utilisation de biais pour exercer ce contrôle malgré le support.

« L'idéologie est la mise en place de religions supplétives » notait Braudel. Cette attention aux enfants ne cacherait-elle pas un déficit de crédibilité structurale de la télévision ? Ainsi, ces mesures de précautions ne feraient que naturaliser le postulat de ses effets.

Or, un autre effet de la télévision serait de fournir des explications globales, susceptibles de donner un sens commun à des faits divers indépendants. Mais cette cohérence textuelle n'infirme-t-elle pas justement toute lecture en terme d'effet politique ? Les liens thématiques manifestes entre émissions d'information et de fiction des chaînes peuvent être vus comme un ancrage de la fiction dans le réel, justifiant là encore les précautions signalétiques. Pourtant, la proposition peut être inversée : ne seraient-ce pas les contraintes internes au champ de production (par exemple quelles histoires sait-on raconter) qui déterminent également fiction et actualité ? Dès lors, le JT est-il autre chose qu'une publicité pour les fictions de la chaîne ? Une forme productive des *rumeurs urbaines*, où le rapport à la violence est toujours fantasmatique.

De la rumeur à la loi ?

La signalétique se présente comme une réponse à un problème précis, l'exposition des mineurs à des images violentes et / ou pornographique².

¹ Voir par exemple les réactions du cinéaste Jean-Jacques Beineix.

² *La nécessité de protéger les enfants et les adolescents de la vision de programmes télévisés susceptibles de nuire à leur épanouissement a fait l'objet de dispositions particulières en France dès les années 70. C'est l'une des missions essentielles que l'article 15 de la loi relative à la liberté de la communication a confiées au CSA. (CSA).*

En tant que telle, la signalétique ne se justifie pas tant par rapport à un état des mœurs, susceptible d'évolution, mais par rapport à la science, en l'occurrence la médecine et assez largement la psychanalyse, qui est donc également ainsi reconnue, et l'ingénierie des études de marché et des études cliniques³.

*Ainsi, durant l'année 2001, l'institut Médiamétrie avait décompté 350 000 mineurs de 4 à 17 ans ayant vu au moins une minute de téléfilm pornographique et 320 000 ayant suivi au moins une minute du Journal du hard. Les mineurs ayant été en contact avec un téléfilm pornographique en avaient regardé en moyenne 30 %.*⁴

Or, il serait intéressant de citer exactement l'origine et le contexte de ces études, s'il s'agit d'un panel téléphonique ou d'un panel de type audimat, on peut s'étonner de la discipline de mineurs indiquant spontanément qu'ils sont en train de regarder un programme pornographique. A moins que ce ne soient que des biais inhérents au protocole d'étude, qui ici auraient été pris comme des faits ?

Les autres éléments cités par le CSA proviennent du débat public initié par le gouvernement, et de la rumeur publique : *de nombreux articles et plusieurs émissions de télévision ont été réalisés sur le sujet... Certains journaux ont relayé une enquête effectuée dans une classe de CM2...*

Il peut sembler assez étonnant de justifier une action législative par la « rumeur publique » en tant qu'elle est relayée par les médias. Sans chercher à mettre en cause la vraisemblance de la proposition initiale (l'exposition des mineurs à des programmes pornographiques), on peut tout de même noter que celle-ci emprunte la forme narrative de toute rumeur : un élément de la vie moderne (la télévision) s'avère un vecteur dangereux pour l'unité de la famille traditionnelle (construite sur un nombre assez précis d'interdits⁵), combattre cet effet impliquant un redressement des mœurs.

Effets et transparence

La croyance en un « effet » de la télévision est peut-être d'autant plus prégnante que la « transparence » du discours est un axiome sur lequel se fonde la démocratie. Or, ainsi qu'à

³ Le 5 mai 1989, le Conseil a élaboré une directive selon laquelle les chaînes doivent veiller à ne pas diffuser d'émissions pour la jeunesse comportant des scènes de nature à heurter la sensibilité du jeune public. Les chaînes doivent également veiller à programmer aux heures de grande écoute des émissions destinées au public familial.

Cette directive demande en outre aux diffuseurs de ne pas programmer avant 22h30 de films interdits aux moins de 16 ans (les chaînes peuvent toutefois obtenir une dérogation en raison de l'ancienneté de la date du visa d'exploitation), ni des séquences à caractère érotique ou pouvant inciter à la violence. Ils doivent par ailleurs avertir les téléspectateurs, sous une forme appropriée, de la diffusion d'émissions susceptibles de heurter leur sensibilité, notamment celle des enfants et des adolescents. Parallèlement, le Conseil a demandé à chaque chaîne de mettre en place un comité de visionnage.

Constatant que le niveau de représentation des violences à l'écran dans les fictions était particulièrement élevé et que ces représentations faisaient partie des préoccupations premières du public en matière de télévision, le CSA a proposé, le 2 juillet 1996, aux chaînes TF1, France 2, France 3, RFO, Canal+ et M6, la mise en œuvre d'un système commun de classification des œuvres au regard de la protection de l'enfance et de l'adolescence, visible à l'écran : la signalétique jeunesse.

Le CSA a inscrit, dans les conventions des chaînes privées, des dispositions relatives à la mise en œuvre de la signalétique jeunesse et a obtenu du gouvernement des dispositions identiques dans les cahiers des missions et des charges des chaînes publiques.

Le premier dispositif de signalétique jeunesse, qui comportait cinq pictogrammes de formes et de couleurs différentes mais sans indication d'âge, a été modifié en octobre 2002 pour être plus facilement compréhensible. (CSA)

⁴ La Lettre du CSA, n°167, novembre 2003

⁵ Enfance et sexualité, enfance et violence étant précisément antonymes. Les publications qui ont admis la sexualité et la violence de l'enfant à partir des années 70 visent bien à faire rentrer des phénomènes manifestes dans un cadre sémantique préétabli qu'ils contredisaient.

pu l'analyser Quéré (Quéré, 1982, p.106) en reprenant les arguments d'Habermas (Habermas, 1978), la réduction de l'incompréhension réciproque entre les individus ne passe pas forcément par une communication instrumentale et fonctionnelle (sans altération des messages), elle passe au contraire par des jeux complexes de médiation symbolique.

La représentation du pouvoir s'est modifiée, les « pompes » qui donnaient à voir le jeu social disparaissent peut-être au profit de l'avènement d'une scène intimiste, où les sujets sociaux peuvent passer outre les règles de la socialité pour révéler de façon mutuelle et directe leur subjectivité sur le petit écran⁶.

La télévision n'a donc en cela guère permis aux citoyens de prendre part à un processus général de formation de la volonté par la discussion rationnelle, comme espace de discussion des orientations des pouvoirs politiques. Si l'on soutient que le développement de l'écrit a permis l'émancipation des individus vis à vis des souverains (avènement d'Etats constitutionnels distinct de leur personne), et vis à vis de la fonction normative de l'Etat et de l'Eglise⁷, le développement de la famille restreinte a renforcé son importance relationnelle. La conscience de l'autonomie des sujets a également pour corollaire une individualisation des comportements culturels.

Là où l'écrit avait entraîné une autonomisation des champs d'expertise (critique, journaliste, pédagogue, porte-parole), dans une société civile postulant l'égalité d'accès à la raison entre être humains, les médias auraient-ils détourné cette fonction de communication au profit de l'intégration des individus au maillage institutionnel de la société (Etat et marché) ? Ainsi la publicité organiserait le loyalisme des consommateurs vis à vis du marché, et l'information vis à vis de l'Etat. L'égalité télévisuelle serait-elle seulement le postulat d'une égalité d'accès aux sentiments ?

Dans les termes de Baudrillard (Quéré, 1982, p.102. Baudrillard, 1977), cette « crise de l'espace public » pourrait correspondre au passage d'une ère de représentation à un régime de simulation. Car si la représentation pose une distinction et une équivalence entre le réel et l'ordre des signes, l'ordre des signes reproduisant la rationalité du réel en le nommant et en le reproduisant symboliquement (rapport signifié / signifiant / référent), dans la simulation le modèle précède le réel et l'engendre. Ainsi, plus de référent, mais une représentation autonome, uniquement relative aux autres signes, qui se renvoient les uns aux autres. Purement conventionnel, et opérationnel, ce régime ne présuppose plus une rationalité immanente du monde traduite en règne de pensée, mais plutôt un système réflexe.

Le contrôle social par la norme, référant à la raison, serait remplacé par une anticipation programmatrice : il n'y aurait plus tant de régulation des écarts par rapport à la norme qu'une modulation des différences par rapport aux modèles. Chacune de ces différences est réputée signifiante, exhibée comme fragment de réel pour authentifier cette simulation. Tout parle, tout à un sens, comme en témoignent statistiques, sondages, science...

A ce titre, les médias fabriquent un semblant de réel avec le récit des événements et la citation de faits, de données, l'inscription de témoignage : ils localisent le croire dans le voir, le su dans le vu (axiologie plutôt qu'idéologie).

A partir de ce simulacre se confectionneraient les modèles imprimés dans les représentations et les conduites sociales.

⁶ Voir notamment les travaux de Dominique Mehl.

⁷ Au sens d'une autonomisation de la production culturelle vis à vis des Cours et des Eglises, avec l'émergence de marchés d'amateurs, fonctionnement étendu ensuite au politique : dans la sphère littéraire du XVII^{ème} siècle, l'évaluation des écrits n'est plus le fait d'une instance transcendante mais de la discussion entre individus.

Ages et usages

Si l'on retient que la technologie est un opérateur de changement social, il ne s'agit pas de la technologie comme force physique, mais d'un texte en soi, lisible dans ses usages. Si les médias structurent l'expérience, il s'agit de la dimension esthétique de la technologie télévisuelle.

Joshua Meyrowitz (Meyrowitz, 1985) a ainsi opéré une reprise critique de Mac Luhan (l'influence des moyens du média sur la structure sociale) avec une hypothèse supplémentaire : la transformation des médias induirait avant tout une transformation de l'interaction.

Effectivement, il n'y a guère d'exemples d'imposition directe d'un message par la télévision : son contrôle n'a pas empêché les changements politiques ni les évolutions des mœurs. Plus qu'un effet sur le message, il s'agirait d'un effet relationnel, qui peut être exprimé dans les termes « qui sait quoi sur qui comparativement à qui », donc quels savoirs sont partagés ou non.

L'important n'est donc pas tant ce qu'on sait mais qui d'autre le sait, avec qui on partage ou pas un savoir. La distinction entre les statuts sociaux se fonde sur le cloisonnement des individus dans différents univers informationnels : le passage d'un statut à un autre implique l'apprentissage des « secrets » du nouveau statut.

Or, l'« innocence enfantine » est justement fondée sur la préservation de secrets vis à vis des enfants : sexualité, intimité, doutes... comment « tenir les enfants ». L'omniscience des parents est quant à elle soutenue par toutes les aides expertes auxquels ils ont droit.

La distribution hiérarchique des savoirs justifie les différences sociales, la distribution des savoirs fonde la distribution des communautés.

Si toute nouvelle technologie modifie les limites du privé (qui les utilise pour quel usage) elle renforce aussi le pouvoir de ceux qui en contrôlent la circulation.

En l'occurrence, chaque média a des caractéristiques particulières qui déterminent des types d'interactions spécifiques et en interdit d'autres, en même tant qu'un nouveau média modifie l'usage fait des autres : le téléphone change l'usage du courrier.

Si une communauté est définie par son niveau de relation et de partage de l'information, l'important n'est donc pas tant la transmission d'information que la rétention. La socialisation correspond à des paliers, des étapes d'apprentissage – de partage d'informations. Ces paliers peuvent être plus ou moins flou, continu ou en escalier. Dans le cas des médias électronique, ils seraient plus fluides. En effet, la hiérarchisation qui caractérise le système scolaire, c'est à dire la mise en place de catégories discrètes d'apprentissage, soumises à une évaluation pyramidale, ne serait permise que par l'écrit (et la logique déductive qui s'y associe, par opposition à une appropriation inductive plus difficile à évaluer dans un cadre normatif de masse). Il est donc assez frappant de retrouver ces paliers inscrits dans une signalétique télévisuelle.

Faut-il y voir un symptôme du passage à l'ère électronique annoncée par Mac Luhan ? Suivant ses hypothèses, un changement de média est marqué par une prévalence des cadres mentaux issus des technologies précédentes, de la même façon que les premières colonnes en acier reprenaient les formes des colonnades en pierre avant que n'émerge un nouveau vocabulaire (l'Art Nouveau), puis que la notion même s'efface⁸.

⁸ Ou que les éléments signifiants issus d'une technologie dépassée deviennent des éléments de classement social, des indicateurs de statut délibérément non-fonctionnel, de simples marqueurs d'une revendication culturelle. Avec une évolution correspondant au laps de temps d'appropriation des signes de la classe dominante par la classe dominée. Nos colonnades, au fronton d'une villa, de bourgeoise il y a un siècle ne feraient aujourd'hui que

Rappelons les caractéristiques des étapes proposées par Mac Luhan (Mac Luhan, 1967) ; il ne s'agit pas d'ignorer les raccourcis historiques et anthropologiques inhérents à son approche⁹, mais simplement d'observer les éléments d'explication fonctionnelle qu'elle peut apporter dans ce cas précis.

A la phase orale succéderait l'âge moderne (l'imprimé comme média dominant) puis le « post-modernisme » télévisuel.

- Oral : « bibliothèque vivante » : l'ensemble des savoirs familiers est partagé au sein de la communauté
 - Hiérarchisation minimum : pouvoir « mystique » : pas d'apprentissage particulier
 - Pas de gradation dans les paliers d'apprentissage

Le processus historique de sédentarisation aurait entraîné la construction de distinctions plus fixes, et la séparation des tâches, des enfants et des adultes, notions distinguées par le palier de la puberté (rites initiatiques).

Néanmoins, dans la société pré-industrielle, les enfants participaient aux activités des adultes, travaillaient, jouaient aux mêmes jeux, faisaient la guerre, n'avaient pas d'habillement spécifique ou de mots ou d'activités dont ils étaient censés être protégés ou besoin de bénéficier de meilleurs traitements : cette notion apparaît progressivement du XVI^{ème} au XX^{ème} siècle, il n'y avait guère de gradation comparable dans l'apprentissage au sein des écoles médiévales.

- Age moderne : système de ségrégation basé sur l'imprimé
 - Mécanisation de la production : première industrie : le livre, modèle industriel
 - Dissémination des produits (livre ou marchandise)
 - Plus grandes unités de connexion, plus petites unités d'interaction (espaces politiques, spirituels ou intellectuels)
 - Uniformisation des langues et des comportements
 - constitution des espaces nationaux
 - ségrégation des groupes (nations) – homogénéisation au sein des groupes
 - les idées traversent les distances, et impliquent des compétences de plus en plus spécialisées : système hiérarchisé, séparé, par palier
 - séparation maximale des rôles sociaux et sexués
 - communication sérieuse (adulte) VS enfantin (non maîtrise du médium)
 - séparation maximale entre Hommes et Femmes
 - contrôle maximum des adultes sur les phases d'apprentissage de l'enfant
 - le rôle spécifique des enfants est légitimé par l'attribution de valeurs et de comportements propres (innocence, versatilité...)

trahir l'arriviste. Ou magnifieraient le post-moderne, soit qu'il se moque d'une autre classe, soit qu'il joue avec les signes de sa propre classe (le *kitch* et le *camp* de Susan Sontag. *Notes On "Camp"*, dans *Against Interpretation*, University of California, 1964). Le « carré blanc », ou la signalétique jeunesse actuelle, pourraient-ils relever du même usage ?

⁹ La « parousie » dans la critique d'Umberto Eco (*Cogito interruptus*, 1967). Il pointe en particulier la confusion *canal / code / structure* sur laquelle se fonde l'argumentation de Mac Luhan, en considérant une seule « matérialité » du message.

- les enfants sont ségrégués dans leurs propres institutions et leur propre culture¹⁰

Chaque classe d'âge et chaque classe sociale se définit par son niveau de connaissances propre : on confie des choses à un enfant de CM1 que l'on cachera à un enfant de CE2. Les paliers sociaux sont déterminés par la maîtrise de la communication imprimée

La complexité de l'expression permet également de construire des espaces d'expertise dont l'appréciation est interdite aux autres¹¹.

La société est ainsi structurée en différents niveaux suivant la maîtrise de la lecture : livres pour enfants, pour adultes, revues populaires ou savantes.

Or, dans un âge post-moderne « télévisuel », la forme symbolique télévisuelle ressemble aux choses qu'elle représente, à l'inverse de l'écrit. Il n'y a donc guère d'enchaînement de compétence : il n'y a pas de pré-requis ou de « condition préalable » pour regarder une émission¹².

De même, les émissions pour enfants n'ont pas un caractère spécifiquement infantile qui exclurait forcément les adultes.

La « maximalisation » des interconnexions rend d'autant plus importante la qualification de l'émetteur, toujours susceptible d'être mis en cause, en particulier si celui-ci exerce un contrôle trop étroit sur le message (voir par exemple la perte de crédit de l'ORTF).

L'ancienne frontière

Les frontières maintenant les ségrégations se délitent : l'information est plus perméable, il y a moins d'isolement des catégories. On retrouve alors en quelque sorte tous les lieux communs de la modernité : notion d'expression personnelle, de valeur personnelle, de publicisation des affects qui devient le critère de la célébrité plutôt que l'effet ; la réussite sociale peut être assumée comme relevant non de la compétence mais de l'affinité.

Dans ce retour au « village global », les leaders ne peuvent développer de sphère privative (ou mettent ce phénomène en scène), tandis qu'au niveau éducation, le contrôle de l'échelle des savoirs est remis en cause¹³.

Les espaces privés se dissolvent en une multitude d'espaces publics : il n'y aurait plus que des espaces privés juxtaposés et interférents.

On observerait une plus grande variabilité des comportements : les distinctions sont moins attribuées de façon univoque, et relèveraient de combinaisons multiples plutôt que d'une distribution « panoptique » des rôles, de plus en plus indépendante de tout facteur géographique ou « morpho-culturel »...

Ainsi, les affirmations d'identité ne seraient plus orientées vers la constitution de groupes homogènes (à l'image des luttes de libération), mais orientées vers leur dissolution à travers les quêtes de droit ou le prosélytisme : affirmer son appartenance revient à se fondre dans la masse.

¹⁰ Le même processus ségrégatif est à l'œuvre vis à vis de toute « minorité culturelle », où minorité renvoie bien à un état d'infantilisation : le discours colonial vis à vis des colonisés, et le racisme qui le légitime, en est un bon exemple.

¹¹ Voir la notion de hiérarchie culturelle chez Bourdieu : une culture savante est définie par le petit nombre de ses récepteurs, sensiblement égal au nombre de producteurs.

¹² Indépendamment de la compréhension des intentions initiales du programme, comme peut en témoigner le changement de statut et de sens de programmes diffusés hors de leur aire d'origine.

¹³ Ou systématiquement réaffirmé comme un objectif primordial, de façon purement rituelle, si on reprend les déclarations annuelles de chaque ministre français de l'éducation.

Si la télévision s'avère moins ségrégative que l'imprimé, il est donc nécessaire de mettre en place un système de répression si on veut maintenir les catégories antérieures.

Le foyer familial lui-même comme modèle d'enfermement semble devenir caduc¹⁴.

Ainsi, ce n'est peut-être pas tant le pouvoir prescripteur de la télévision que la modification de la circulation de l'information au sein du foyer (les enfants disposent de points de points de vue extérieurs pour juger leurs propres conditions de vie) qui serait déterminante.

L'intérêt maximal des enfants pour les émissions pour adultes, plutôt qu'envers les programmes qui leurs sont dédiés, serait une sorte de constante¹⁵, donnant le sentiment d'être dans l'univers des adultes : la satisfaction d'être au courant, d'avoir accès à ce qui se passe en privé et d'apprendre à connaître le monde et les gens¹⁶.

En l'occurrence, retarder la diffusion d'émissions spécifiques aux adultes en début de soirée amènerait les enfants à veiller plus tard pour regarder les programmes pour adultes : pas de palier dans la télévision, simplement la télévision

Les enfants participent également aux questions sociales : ils peuvent être interviewés dans des émissions sur le divorce, donner leur regard, les livres sur la question destinés aux enfants seraient rédigés par des adultes.

Alors que les parents achètent des livres pour leurs enfants suivant leurs propres critères et leurs représentations de ce qu'attendent les enfants, la consommation plus directe qu'offre la télévision sans passer par la prescription adulte¹⁷ peut heurter leur représentation : les adultes sont représentés dans leurs activités normales et non en train de se mettre en scène vis à vis d'enfants. Pas d'autorité sans mise en scène.

Si le livre et l'instruction associée ont créé l'enfance¹⁸, la télévision la dissout ? L'école ne serait-elle plus qu'une structure surannée par rapport à une structure d'ages qui n'a plus de sens en terme d'accès au savoir¹⁹ ?

On peut au moins observer que ces catégories ne se maintiennent qu'au pris d'une répression accrue²⁰. Ou peut-être, la télévision donne-t-elle seulement le sentiment de cette dissolution, à partir d'une juxtaposition de faits divers non signifiants, ce qui peut justifier et rendre acceptables des politiques volontairement régressives. La télévision exagèrerait-elle toujours son rôle, y compris en se mettant elle-même dans une position d'accusée ?

¹⁴ Voir toutes les tentatives légales pour rendre obligatoire la surveillance des mineurs par leurs parents : couvre-feu, interdictions de rassemblement, allocations sous condition de surveillance, etc.

¹⁵ Josua Meyrowitz note par exemple l'intérêt des jeunes spectateurs pour les retransmissions d'opéra, dans les débuts de la télévision britannique.

¹⁶ Définition de la télé-réalité ?

¹⁷ Un certain nombre de contributions normatives (charte du jeune téléspectateur par exemple) ne font peut-être que réaffirmer ce rôle prescripteur sous couvert d'une responsabilisation de l'enfant.

¹⁸ L'enfance est aussi un marché, sa préservation et sa compréhension justifiant un grand nombre d'emplois et de publications.

¹⁹ Accès au savoir motivé par une certaine transitivity entre capital culturel et devenir financier et social, par le biais des concours d'Etat en particulier. La diminution des effectifs de la fonction publique rend de fait cette équivalence plus précaire.

²⁰ Cette remarque peut être étendue à toutes les structures d'enfermement, à la fois contestées de l'intérieur et rendues inopérantes par les évolutions technologiques : les prisons, les écoles, les hôpitaux doivent lutter contre l'usage des téléphones portables. Le débat externe tend également à refuser tous les contrôles venus de l'extérieur (la diffusion des marques *sportwear* dans les écoles par exemple) en réaffirmant la valeur du dispositif d'enfermement traditionnel (l'uniforme). Cette réaffirmation peut bien évidemment remettre en cause les luttes contre les excès de ces structures menées précédemment, stigmatisées comme cause de la crise plutôt que vues comme un phénomène de décompression qui leur a permis de se maintenir (autorisation des sorties, des visites, fin des uniformes...).

Prendre le discours sur un changement d'ère²¹ pour sa valeur explicative est certainement trompeur. Il faut sans doute plutôt l'envisager comme une référence implicite de toutes les positions politiques. Un mythe politique central, qui permet de nous définir comme modernes, comme *en crise*, donc comme étant dans un lieu et un temps susceptible d'action politique, ce qui la justifie, la rend nécessaire et urgente. Nier implicitement la possibilité d'un espace public du fait de la modernité télévisuelle serait ce qui fonde notre espace politique contemporain...

La principale violence résiderait alors dans l'effacement des conditions de production des lois, pour laquelle aucune signalétique n'a encore été proposée.

Lenoir, Christophe
 Doctorant, chargé de cours
 Ircav, Université Paris III

Bibliographie

- Baudrillard Jean, *L'Echange symbolique et la mort*, Gallimard, Paris, 1976
 Bourdieu Pierre & Passeron Jean-Claude, *La Reproduction*, Minuit, Paris, 1970
 Debord, Guy, *La société du spectacle*, Champ Libre, Paris, 1967
 Foucault Michel, *Surveiller et punir*, Gallimard, Paris, 1975
 Habermas Jurgen, *L'Espace public*, Payot, Paris, 1978
 Mac Luhan Marshall, *Pour Comprendre les médias*, Seuil, Paris 1968
 Mehl Dominique, *La télévision de l'intimité*, Seuil, Paris, 1996
 Meyrowitz Josua, *No sense of place. The impact of electronic media on social behaviour*
 « Children and Television : Growing up in a Media World », New York, Oxford University Press, 1985 ; « La télévision et l'intégration des enfants » dans *Sociologie de la Communication*, Réseaux, Cnet, Paris 1997
 Quéré Louis, *Des Miroirs équivoques*, Aubier, Paris, 1982

²¹ Que l'on retrouverait sous des catégories proches chez les contempteurs du spectacle et de la politique, par exemple Guy Debord : age de l'être, de l'avoir, du paraître. Ou de façon plus neutre et sous des angles différents dans des analyses centrées sur les relations économie / technologie / culture. Par exemple chez Braudel à travers les passages économie de troc / de marché (échange fermé régulé dans l'espace) / de capitalisme (marché ouvert et non régulé où les liens capital-production-produit-marque-distribution-consommation sont totalement distendus, c'est dire peuvent à chaque étape du marché (chaque connexion offre-demande) être pris en charge par des entités tierces.

En l'occurrence, la question de la disponibilité du capital (provient-il de l'Etat, de banques ou de fonds mutualisés, à quelle échelle, dans quelles industries va-t-il être investi, en fonction de quelles représentations quant aux technologies et au RSI, donc aux facilités de production et aux logiques de distribution et au comportement supposé des consommateurs), dépendant elle-même de facteurs d'opinion et de facteurs monétaires (l'inflation va justifier un investissement mutualisé dans des industries innovantes à retour risqué mais rapidement évaluable) nous semble extrêmement déterminante dans la construction de cette image « d'ages » successifs.

Ainsi, bien schématiquement, peut-on proposer — non comme déterminisme, mais plutôt comme enchaînement de représentations corrélées et véhiculées par cette image :

- capital peu disponible ⇒ technologie légère ⇔ structures artisanales ⇒ transmission orale des savoirs ⇒ légitimation ontologique du pouvoir

↘ capitalisation

- capital concentré ⇒ technologies lourdes, mécanisation (rendement faible mais sûr du capital) ⇔ structures d'enfermement ⇒ besoin de savoirs disciplinaires ⇒ légitimation culturelle & politique

↘ baisse du rendement bancaire

- capital mutualisé ⇒ nouvelles technologies ⇔ structures de contrôle ⇒ déconstruction ⇒ légitimité relationnelle